CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93109** **VALABLE JUSQU'AU** **05/04/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/06/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC lyon
Siret : 533 118 139 00013
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 8013478
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5177712404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5177712404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : RUIVACO SARL

65 AVENUE DES FRERES MONTGOLFIER
69740 GENAS

Téléphone : 04 78 90 70 49 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
PEDRENO MICHELE CO-GÉRANT / PUIG CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.ruivacosarl
E-mail : contact@ruivaco.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 137 900 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	06/04/2025
4711	Produits verriers (Technicité courante)	3	24/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 08/04/2026 14:58

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.